

CTL du 4 mars 2021

Le CTL s'est ouvert par l'envoi d'une déclaration liminaire intersyndicale **CGT-Solidaires-FO**, mode visio oblige !

([liminaire ici](#)) Crise sanitaire, télétravail, mobilisation du personnel, premier bilan du NRP varois, situation des SPF fusionnés et recrutement de vigiles y étaient évoqués.

La situation est anxiogène depuis maintenant 1 an et cela pèse sur les conditions de travail des agents. Ajouter à cela les restructurations, le sentiment d'abandon des agents de tout grade dans le département est une réalité. Si le DDFIP reconnaît cet état de tension, il compte sur les Organisations Syndicales pour lui apporter leur soutien. Problème, il refuse de stopper le NRP, n'apporte aucune solution à la perte financière des agents du Beausset et d'Ollioules (baisse de l'IMT), ne borne pas le télétravail puisqu'il y a mutation du monde du travail, et enfin, il n'accorde que peu de crédit à ce que l'on peut faire remonter de nos visites dans les services.

La CGT n'apportera aucun soutien au démantèlement de la DGFIP !



1/ Bilan et perspectives de la formation professionnelle

Le bilan établi doit être regardé à la lumière de la crise sanitaire. Ainsi, la chute du nombre de journée de formation est relatif. Par contre, le fait que les cadres A se forment plus que les C pose question. **La CGT** a évoqué le fait que « la vraie vie » des services faisait que des agents pouvaient être amenés à renoncer à la formation au dernier moment pour suppléer une absence.

Dans les perspectives, la direction a développé sa grande ambition pour la formation professionnelle. Il faut passer d'une logique de demande à une logique d'offre. Il n'est plus question de satisfaire les besoins des agents mais ceux des services ! Il est vrai qu'avec le NRP, beaucoup d'agents changent de métier pour rester près de chez eux. La formation deviendrait un objectif dans le CREP, voire une obligation.

Sont donc au programme : ➡ l'élargissement de l'équipe de formateurs et l'assurance qu'ils bénéficient d'une formation de formateurs ; ➡ le développement de la e-formation, mutation du travail oblige ; ➡ le développement du recours au tutorat, à intégrer dans le CREP si nécessaire ; ➡ des efforts sont attendus de la part des chefs de services en termes de suivi et retour sur investissement.

Si l'augmentation du nombre de formateurs est une bonne chose, **La CGT** a affirmé son opposition à la e-formation, la formation doit rester conviviale et permettre de retrouver du collectif. Le tutorat doit être reconnu comme une véritable mission et donc figurer dans le CREP (la campagne 2021 étant en cours, il est encore temps de le faire intégrer).

Le DDFIP qui attendait une adhésion des organisations syndicales, n'a récolté que des réserves...

2/ Budget : bilan 2020 et prévisionnel 2021

Au titre de 2020, les dépenses « estampillées » covid-19 (masques, plexiglas, gel, produits désinfectants, etc) représentent plus de 100.000 €. Les désinfections de bureaux suite à déclaration de cas-covid, 15.000€. Les contrats de vigiles 50.000 €. Le DDFIP en a profité pour rappeler l'importance du respect des gestes barrières et, le fait que le non port du masque au bureau était susceptible de mesures disciplinaires !

La CGT a rappelé la demande faite par l'intersyndicale de la présence de vigiles sur tous les gros sites du fait de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire et des tensions constatées dans les accueils à l'occasion de notre tournée de service. Si le DDFIP se dit ne pas y être opposé dans le principe, il attend que les responsables de site en fassent clairement la demande car ce que les OS peuvent rapporter ne correspond pas à ce qu'il constate lorsque la direction se déplace sur les sites dans le cadre du dialogue de gestion. La

direction remet d'ailleurs au goût du jour la mission de « voltigeur » qu'elle dévolue aux chefs de services. Sur notre insistance, la direction s'engage à refaire un tour pour recenser les besoins. Dans tous les cas, des vigiles seront présents dès le début de la campagne IR.

En matière d'économies, que ce soit pour 2020 ou dans les perspectives 2021, le NRP est l'atout majeur, c'est écrit dans les documents supports au CTL ! Mais quand **la CGT** dénonce ce fait, le DDFIP répond que ce n'est pas son objectif premier ! Difficile à croire surtout quand la direction nous explique que le futur SGC de Brignoles sera domicilié dans l'actuel CFP des Augustins à Brignoles. Une vingtaine d'agents vont devoir intégrer cet immeuble. Mais pas d'inquiétude, un cabinet d'architecte a dit que c'était possible ! Bon, ok, il va falloir peut-être déplacer le PCE/PCRP sur Fréjus ou Draguignan ... le CTL du 25 mars le précisera.

3/ Questions diverses

=> L'organisation de la mission contrôle. Les réflexions sont en cours et le projet final sera dévoilé au prochain CTL (25/03/2021). Tout est « ouvert » mais il apparaît clairement la centralisation des missions de contrôle sur 2 pôles à l'horizon 31/12/2021.

=> Le fonds de solidarité. Les agents en charge de cette mission sont à bout ! Le « démerdez-vous » est de mise et les autres objectifs des agents de la direction, des SIE, PCE et BDV sont maintenus, la direction pronostiquant un rythme de croisière à la mi-mars avec l'embauche de 4 contractuels pour 6 mois et annonçant la fin du dogme du nombre d'affaires !! Les agents apprécieront.

=> Le paiement d'heures supplémentaires. **La CGT** a posé le problème pour des collègues se trouvant dans des situations exceptionnelles d'écêtement. La direction répond que les chefs de services peuvent en faire la demande.

=> Les Conseillers aux Décideurs Locaux. Contrairement à ce qui avait été annoncé au CTL du 7 juillet 2020, l'installation des CDL se résume à l'attribution d'un sac à dos garni d'un ordinateur et d'une clé 4G ! Sont mis à leur disposition : un bureau dans leur EPCI de rattachement, un bureau à partager à la direction et un lieu de passage dans le SGC qu'il ne faut pas perturber !! Lorsque **la CGT** évoque leur sentiment d'abandon, c'est l'étonnement général de la direction vu la formation délivrée (qui est peu suivie), le pilotage étroit et les nombreux échanges. De leur point de vue, leur installation n'est pas la première de leurs préoccupations. Encore le « démerdez-vous ? »

=> Le plan cité. Les opérations se poursuivent. Un regroupement des services des Finances Publiques est prévu sur la cité Lorgues/Saint Bernard, y compris les brigades. Il n'est pas prévu de fusionner des 2 SPFE du département...pour l'instant !

=> Les horaires d'ouverture. Pas de futures réductions, le DDFIP fait une pause, sur injonction du DG !

Loi de transformation de la Fonction Publique et Nouveau Réseau de Proximité sont les 2 facettes du plan de destruction de notre administration.

Restructurations, mobilités, industrialisation des missions, concentration des services sont à l'origine du sentiment d'abandon de l'ensemble des agents de tout grade évoqué dans la déclaration liminaire.

Une seule solution :



RETRAIT du NRP et de la LOI de TRANSFORMATION de la FONCTION PUBLIQUE